

8 octobre 2019



Révision SAGE Estuaire de la Loire Commission « estuaire de la Loire »



Ordre du jour

- 
- 1. Rappel du calendrier et des 1^{ères} étapes de la rédaction**
 - 2. Portée juridique et contenu du SAGE**
 - 3. Présentation/discussion de dispositions et des règles**
 - 4. Autres remarques des membres de la commission**
 - 5. Prochaines étapes**
- 



Rappel du calendrier et des 1^{ères} étapes de la phase de rédaction



Révision du SAGE Estuaire de la Loire : un projet concerté

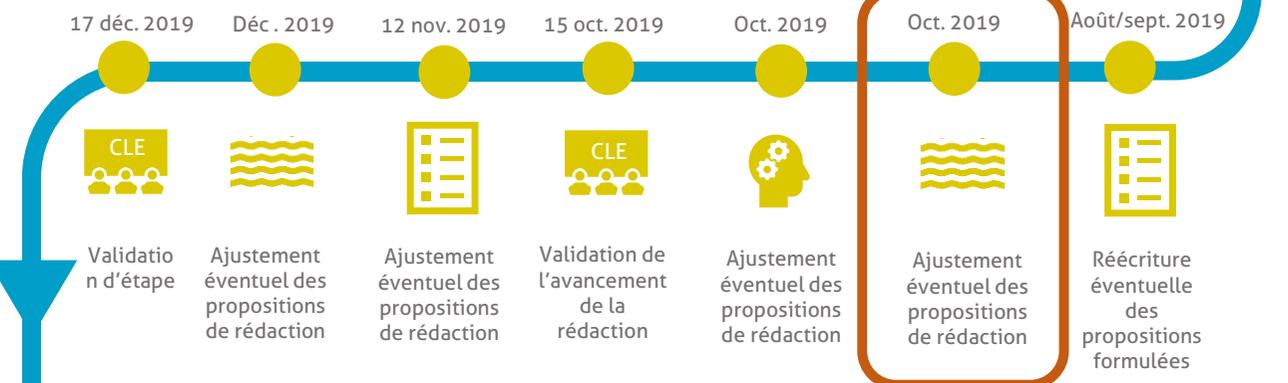
RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Concertation et échanges autour du SAGE de 2009, des pistes identifiées dans l'état des lieux et le diagnostic 2018 et des ambitions de la CLE pour le SAGE révisé.



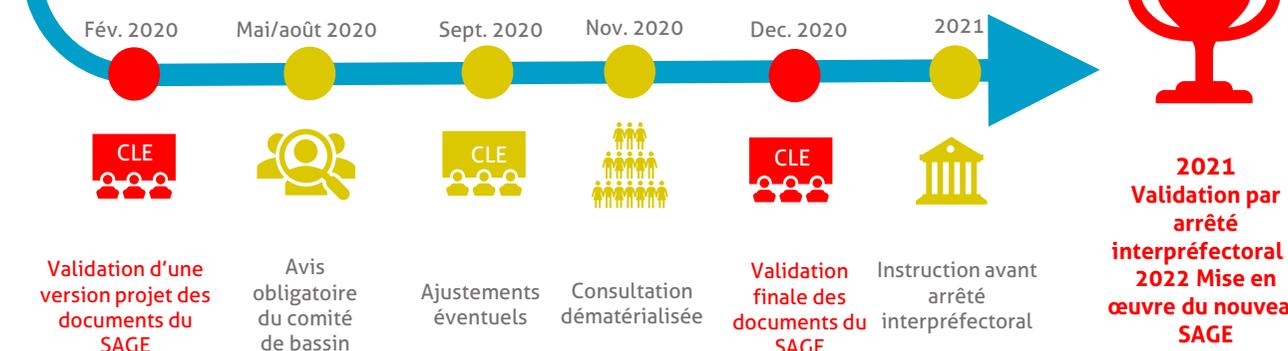
RÉDACTION

Rédaction des différents documents du SAGE : PAGD, règlement, atlas cartographique, évaluation environnementale.



DERNIÈRES VALIDATIONS

Consultations réglementaires et ultimes ajustements.



Acteurs associés



Commission locale de l'eau



Équipe technique du SYLOA

Coordination de la démarche



Commissions thématiques - Elus et techniciens -

Communes, structures référentes, syndicats de bassin versant, EPCI, acteurs de l'eau, services de l'Etat, Agence de l'eau.



Comité technique - Techniciens -

Membres du Syloa, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, associations et personnes qualifiées.



Comité de relecture - Elus et techniciens -

Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, élus, associations, et, en fonction des thématiques, personnes qualifiées.



Consultation des instances

Région, Départements, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, Conseil maritime de façade, comité de bassin, EPTB, CLE des SAGE voisins.



Grand public



Préfectures



SYLOA
syndicat Loire av

SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE
AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

1^{ères} étapes de la phase de rédaction

- ❑ **Juillet-août : rédaction « v0 » PAGD et règlement sur la base de la stratégie validée par le CLE le 3 juillet 2019 (SYLOA, SCE, Paillat-Conti&Bory)**

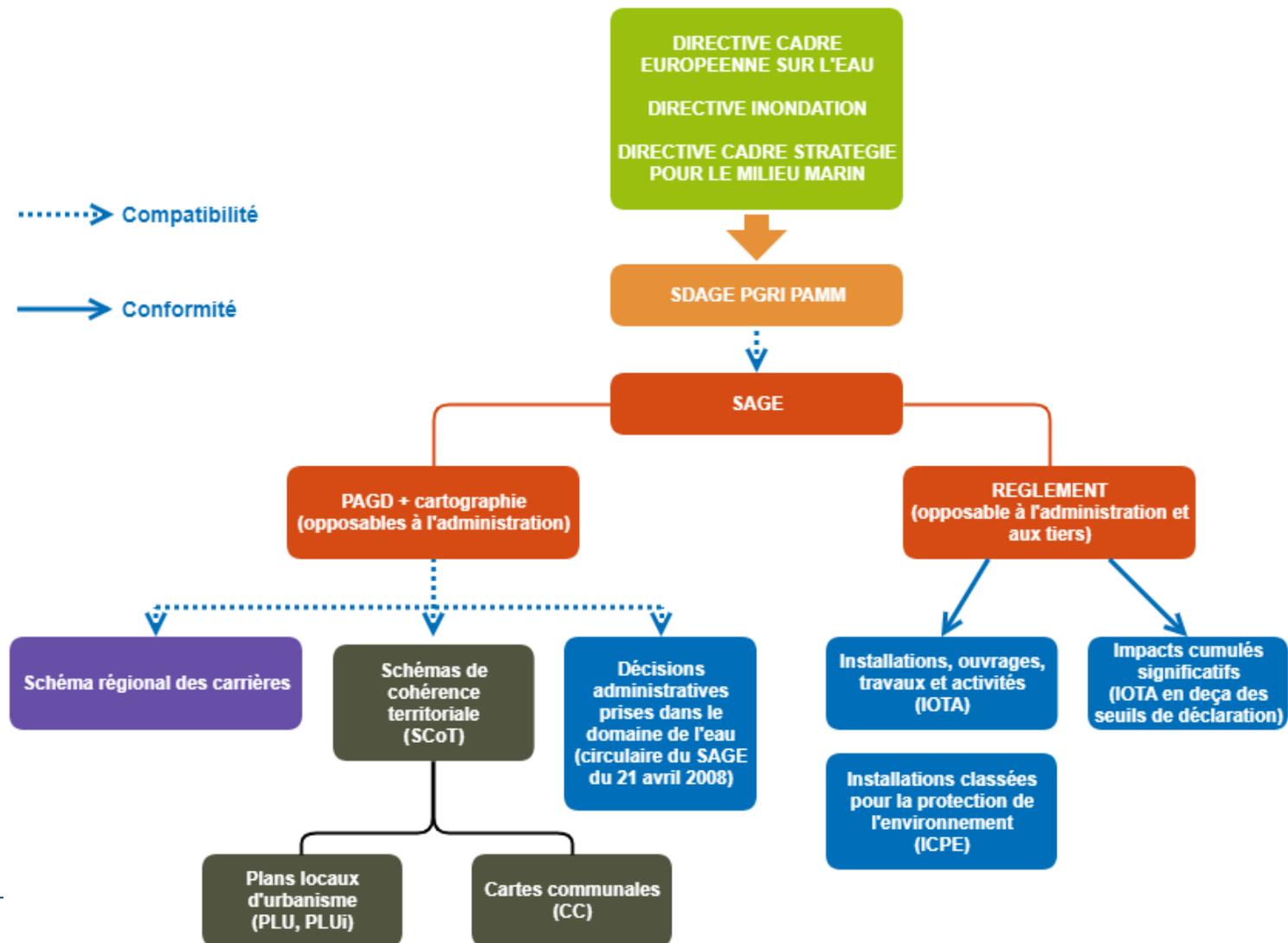
- ❑ **Août-Septembre : rédaction « v1 » avec les comités de rédaction**
 - Comité de rédaction « estuaire de la Loire » le 20 septembre 2019
 - Composition du comité de rédaction : AELB, DDTM, CD44, DREAL, GIP, GPMNSN + SYLOA, SCE, Paillat-Conti&Bory



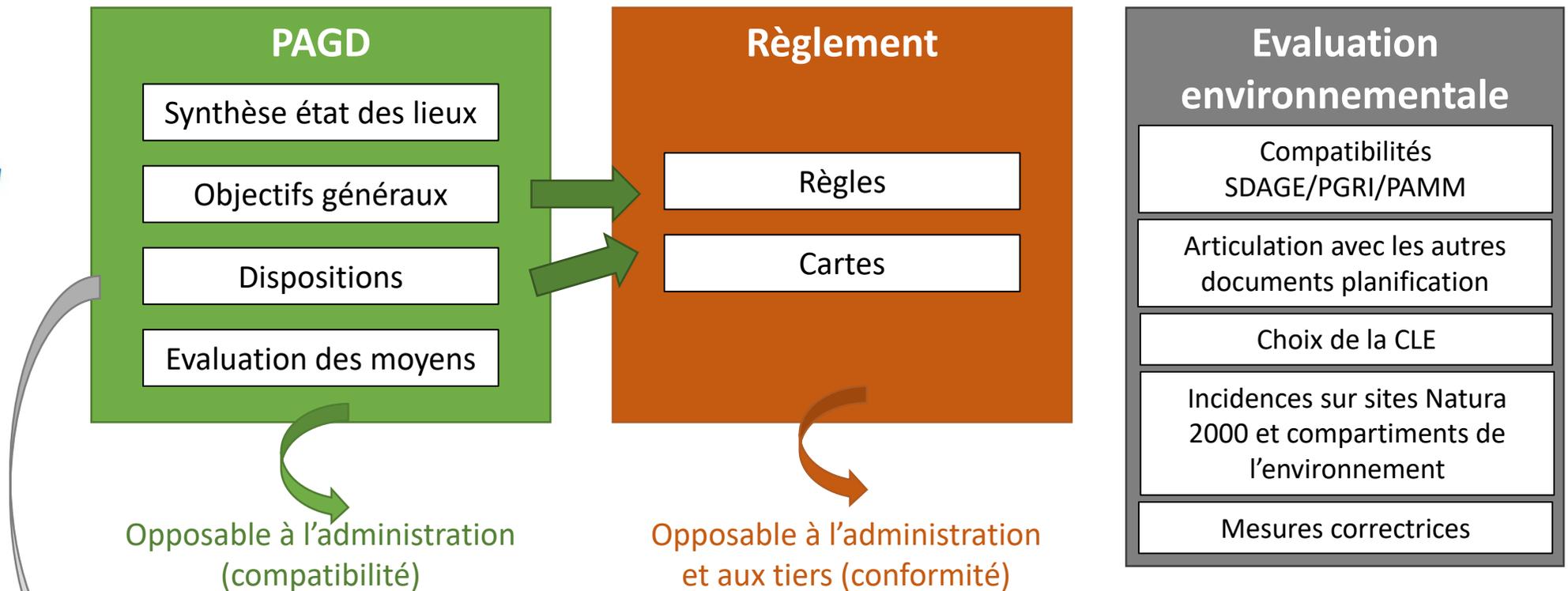
Portée juridique et contenu du SAGE



Portée juridique du SAGE



Contenu du SAGE



- Recommandations/incitations : connaissance, sensibilisation, actions...
- Demandes de compatibilité : documents urbanisme, décisions domaine de l'eau (contrats territoriaux, dossiers loi sur l'eau...)



Présentation/discussion de dispositions et des règles



Objectifs et orientations

➔ Objectifs généraux du SAGE

- Définir une ambition pour l'estuaire en aval de Nantes et une temporalité.
- Atteindre le bon potentiel (physico-chimique, biologique, morphologique) de la masse d'eau de transition.
- Concilier les usages avec la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux en lien avec le changement climatique et les évolutions associées (milieux, activités), impliquant :
 - Viser "zéro" artificialisation des espaces de mobilité fonctionnels, voire restauration de ces derniers
 - Réduire les pressions sur la biodiversité
 - Réduire les apports polluants depuis le bassin versant (cf. thème « qualité des eaux douces »)
 - Ne pas aggraver la réduction des débits d'eau à la mer (cf. thème « gestion quantitative et alimentation en eau potable »)
 - Améliorer la connaissance du fonctionnement du bouchon vaseux **et de la crème de vase** et réduire son impact
 - Permettre un rééquilibrage fonctionnel de l'estuaire de la Loire

Objectifs et orientations

□ Orientations

- Développer une vision partagée et prospective de l'ensemble de l'estuaire intégrant le changement climatique
- Mettre en œuvre les mesures d'atteinte du bon potentiel au titre de la DCE
- Poursuivre la mise en œuvre du programme en amont de Nantes

Orientation : développer une vision partagée et prospective de l'ensemble de l'estuaire en prenant en compte le changement climatique

Disposition E1-1 : Communiquer et sensibiliser sur les enjeux de l'estuaire de la Loire

- Appui du comité de bassin pour sensibiliser sur les enjeux de l'estuaire à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Loire

Disposition E1-3 : Concerner et définir une stratégie et un projet pour l'estuaire de la Loire à l'aval de Nantes

- Définition vision, objectif, stratégie à long terme pour l'estuaire de la Loire à l'aval de Nantes
- Portage par structure porteuse du SAGE ou par acteur implanté plus localement (collectivité) ?

Disposition E1-4 : Définir des indicateurs d'évolution de la qualité de l'estuaire, en complément du référentiel DCE

- Quel maître d'ouvrage pour la définition et le suivi de ces indicateurs ?

Orientation : développer une vision partagée et prospective de l'ensemble de l'estuaire en prenant en compte le changement climatique

Disposition E1-1 : Communiquer et sensibiliser sur les enjeux de l'estuaire de la Loire

- Appui du comité de bassin pour sensibiliser sur les enjeux de l'estuaire à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Loire

Disposition E1-2 : Mobiliser les maîtrises d'ouvrage sur l'estuaire de la Loire

- Sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux autour des enjeux de l'estuaire. **MO structure porteuse du SAGE ?**

Disposition E1-3 : Concerner et définir une stratégie et un projet pour l'estuaire de la Loire à l'aval de Nantes

- Définition vision, objectif, stratégie à long terme pour l'estuaire de la Loire à l'aval de Nantes
- **Portage par structure porteuse du SAGE ou par acteur implanté plus localement (collectivité) ?**

Orientation : développer une vision partagée et prospective de l'ensemble de l'estuaire en prenant en compte le changement climatique

Disposition E1-4 : Définir des indicateurs d'évolution de la qualité de l'estuaire, en complément du référentiel DCE

- Définition indicateurs évolutions tendanciennes de l'estuaire de la Loire (complément DCE). **Maître d'ouvrage ?**

Orientation : inventorier, caractériser et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire

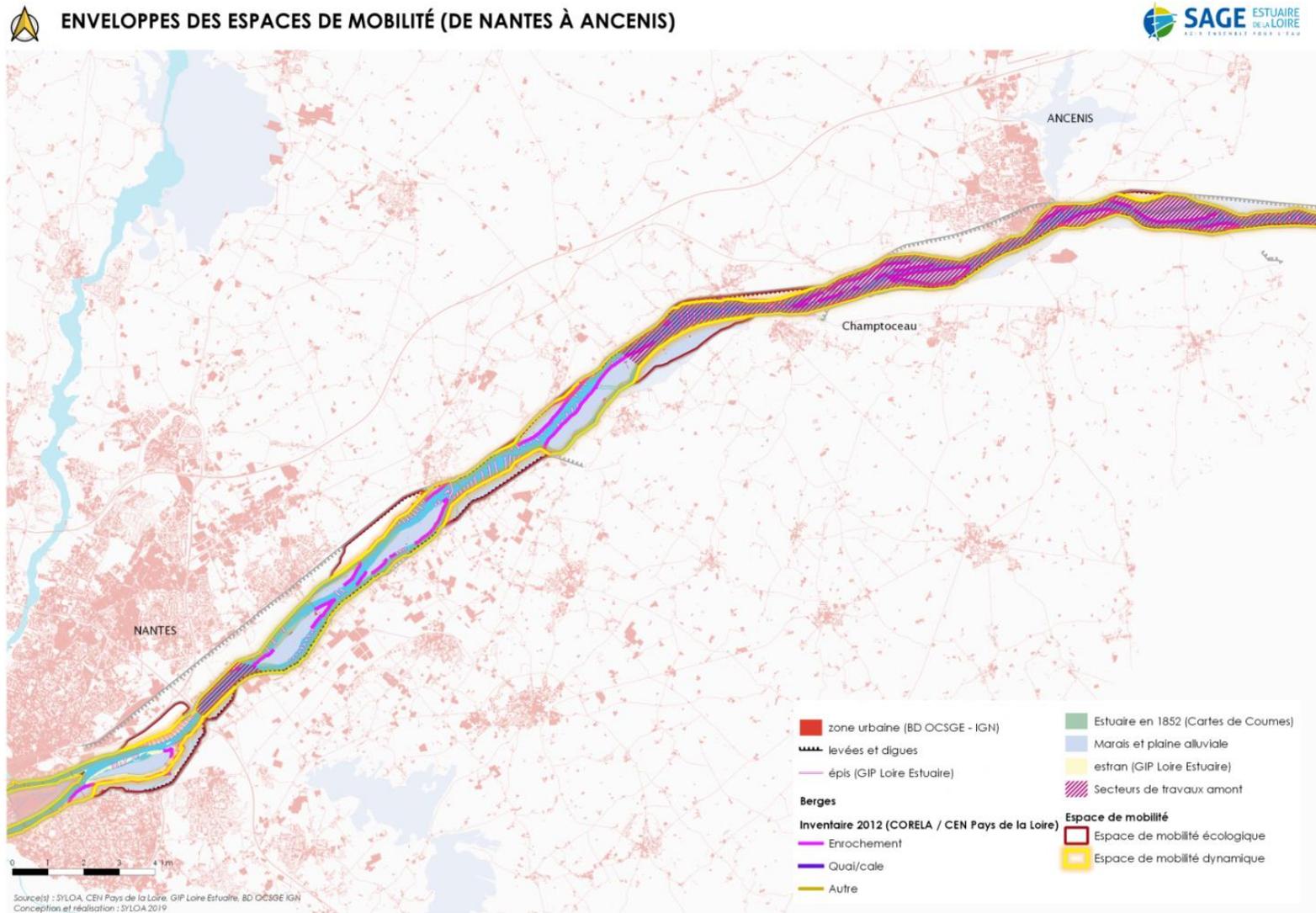
Disposition E2-1 : Identifier les facteurs de dégradation de la richesse halieutique et poursuivre la compréhension du fonctionnement du bouchon vaseux

- Poursuite acquisition connaissance sur fonctionnement estuaire (dynamique hydro-sédimentaire, bouchon vaseux, flux nutriments, qualité eaux...) => appui élaboration programme estuaire aval

Disposition E2-2 : Inventorier, caractériser et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire

- Sous 3 ans : précisions, caractérisation enveloppes mobilités lit de la Loire, sur la base travail préalable SYLOA, par structure porteuse du SAGE en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux
- Enveloppes à prendre en compte par les gestionnaires fonciers et les porteurs de programmes opérationnels

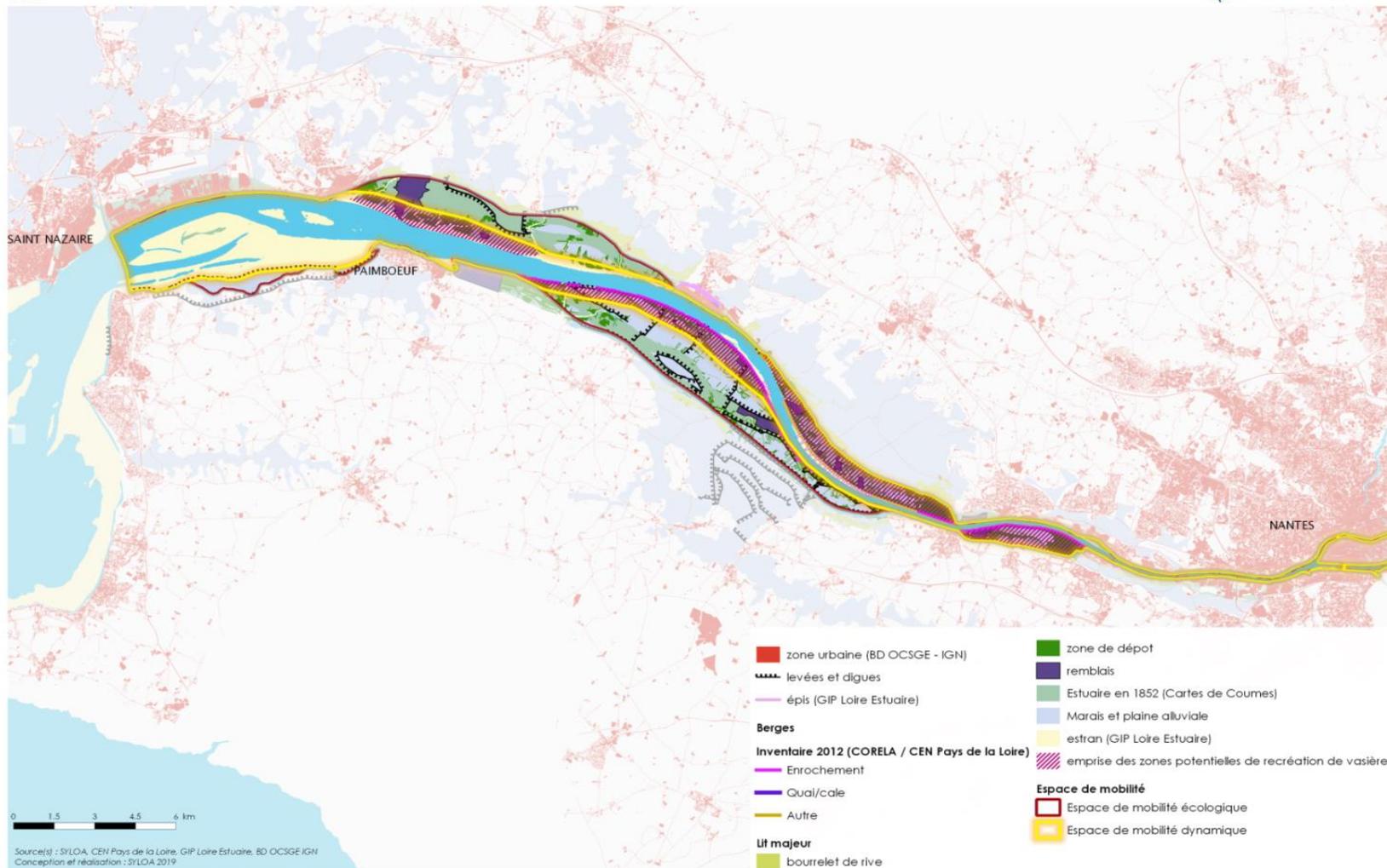
Orientation : inventorier, caractériser et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire



Orientation : inventorier, caractériser et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire

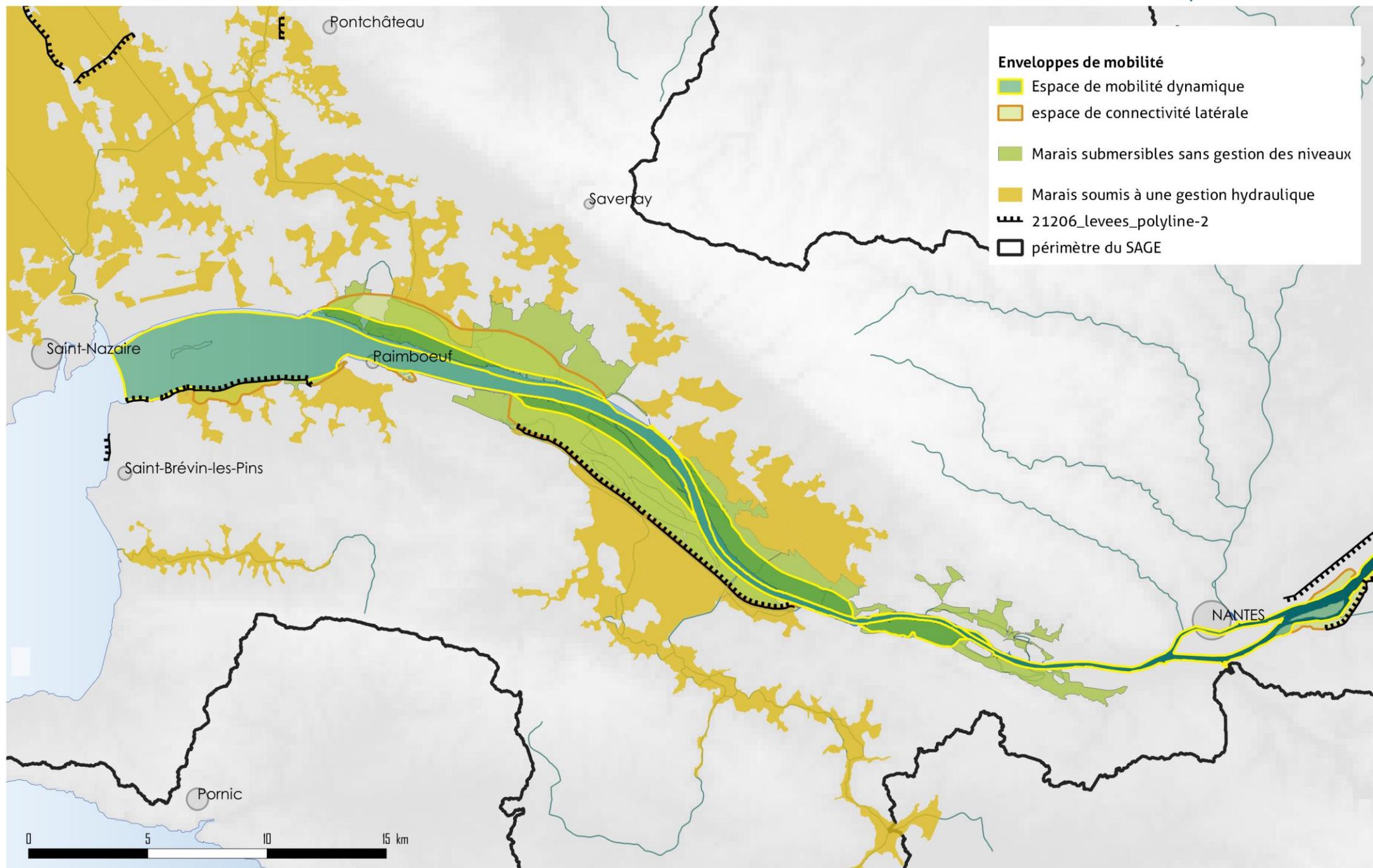


ENVELOPPES DES ESPACES DE MOBILITÉ (DE SAINT-NAZAIRE À NANTES)



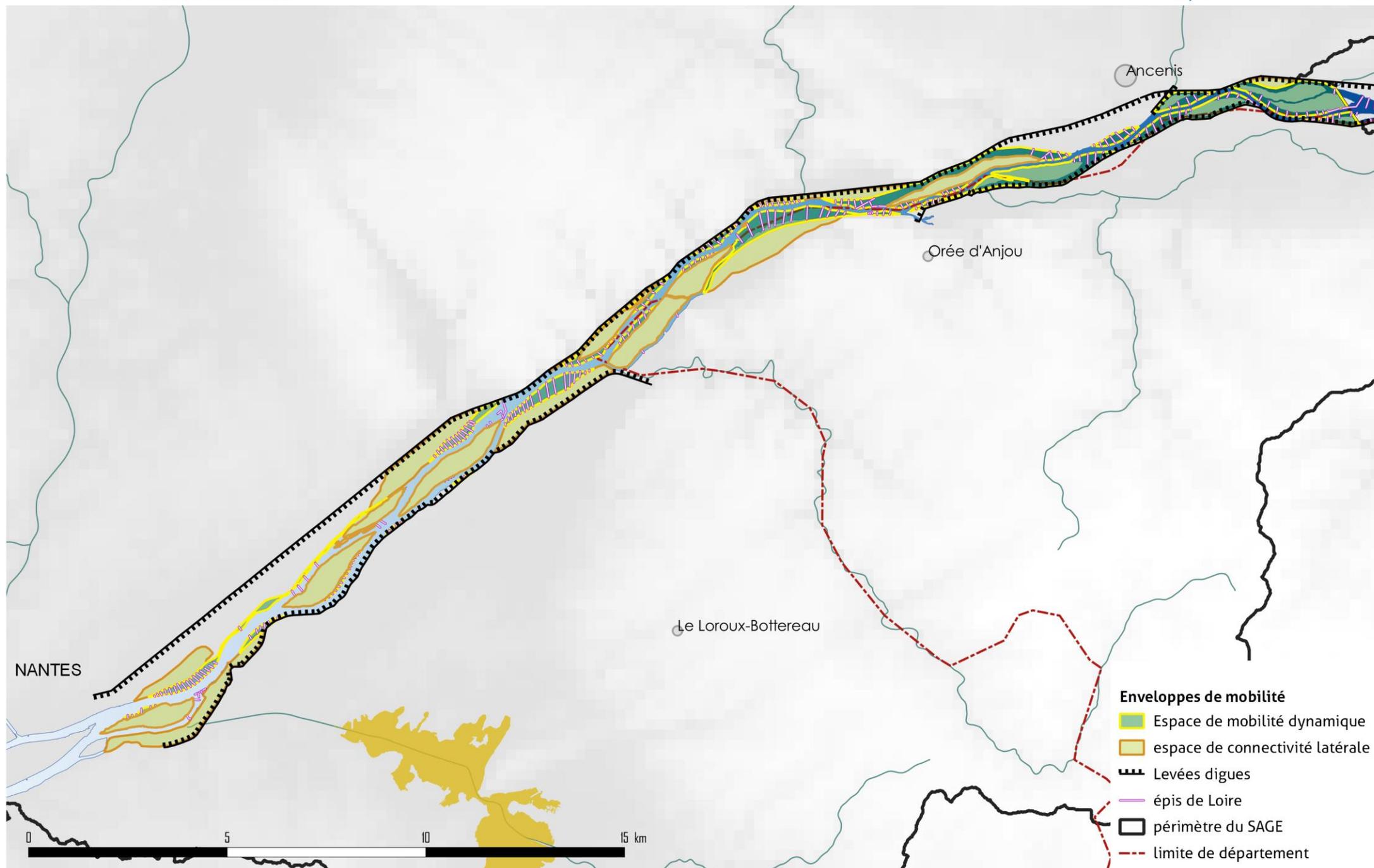


CARTE 14 : ESPACES DE MOBILITÉ IDENTIFIÉS POUR L'ESTUAIRE DE LA LOIRE ENTRE NANTES ET SAINT-NAZAIRE





CARTE 15 : ESPACES DE MOBILITÉ IDENTIFIÉS POUR L'ESTUAIRE DE LA LOIRE ENTRE ANCENIS ET NANTES



Orientation : inventorier, caractériser et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire

Disposition E2-3 : Protéger des espaces de mobilité de l'estuaire

- Compatibilité documents d'urbanisme avec objectif de zéro artificialisation des espaces de mobilité fonctionnels de l'estuaire de la Loire
- Espaces à préserver pour y laisser la Loire évoluer librement
- Espaces à identifier par collectivités en concertation avec les acteurs locaux
- Possibilité des collectivités de proposer des servitudes (L211-12 CE), sur des sites pilotes par exemple dans un premier temps

Orientation : inventorier, caractériser et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire

Disposition E2-4 : Caractériser les flux et orienter les actions pour améliorer la qualité des eaux estuariennes

- Diagnostic apports matières organiques et phosphore
- Définition plans d'intervention
- Périmètre SAGE + bassins amont de l'estuaire

Orientation : poursuivre la mise en œuvre du programme en amont de Nantes

Disposition E3-1 : Poursuivre le programme Loire amont

- Poursuite programme amont
- Veille sur articulation programmes amont et aval (structure porteuse SAGE)
- Suivi et bilan auprès CLE tous les 5 ans



Autres remarques de la commission thématique



Prochaines étapes

Prochaines étapes

	Réunion	Date
1ère série commissions	Milieux	1 ^{er} octobre
	Gouvernance	2 octobre
	Quantité/inondation	2 octobre
	Qualité des eaux	7 octobre
	Estuaire	8 octobre
	Littoral	9 octobre
	Bureau	8 octobre
	Comité technique	10 octobre
	CLE	15 octobre
	Bureau	5 novembre
	Comité de rédaction	12 novembre
2ère série commissions	Gouvernance	2 décembre
	Qualité des eaux	3 décembre
	Milieux	5 décembre
	Quantité/inondation	6 décembre
	Littoral	9 décembre
	Estuaire	10 décembre
	Bureau	10 décembre
	Comité technique	12 décembre
	CLE	17 décembre